



PAX



## HORAIRE DE LA JOURNÉE MONASTIQUE

(sauf avis contraire, affiché au fond de la chapelle)

**5h15** (4h50 dimanche et fêtes) : MATINES

~ **6h00 / 6h10** : LAUDES et Angelus du matin

~ **6h45 / 7h00** : MESSES basses

**8h30** : PRIME

**10h00** : TIERCE et MESSE conventuelle

**12h50** : SEXTE et Angelus du midi

**14h35** (15h dimanche) : NONE

Travail manuel pour ceux qui le désirent (hors dimanche et jours chômés).

**18h00** (17h dimanche et fêtes) : VÊPRES

**20h25** : COMPLIES et Angelus du soir. Début du silence de nuit.

## HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PORTERIE

(magasin – accueil)

En semaine : de 11h00 à 12h30 / 15h00 à 17h30.

Dimanche et jours de fête : de 11h30 environ à 12h30 / 15h15 à 16h45 / 17h45 à 18h30.

# QUELQUES CONSIGNES

Comme tout le monastère, l'hôtellerie est la **MAISON DE DIEU** ouverte à tous ceux qui Le cherchent.

Pour favoriser l'esprit de retraite et la prière, tous auront à cœur de respecter le recueillement et le silence, propices à la quête de Dieu, en évitant l'agitation et le bruit dans les maisons et aux abords immédiats du monastère.

Les personnes qui désireraient être aidées spirituellement par un moine au cours de leur retraite, en exprimeront la demande au Père hôtelier. Pour recevoir le sacrement de pénitence et de réconciliation, demander à la porterie-accueil aux heures d'ouverture.

Les hôtes sont invités à assister à l'**OFFICE DIVIN**, ce qui honore les moines : l'église est accessible depuis le début des Matines jusqu'à Sexte, depuis None jusqu'à Complies.

Les hôtes qui le désirent peuvent demander à **RENDRE SERVICE** (généralement à 15h). Pour cela, prévenir à l'avance le Père hôtelier : pour les dames (épluchage de légumes...) et pour les hommes, possibilité de participer à un travail manuel en clôture (entretien du parc, potager...).

Les hôtes sont invités à **entretenir la propreté et l'ordre** dans les maisons, laissant ainsi les lieux dans l'état où ils aimeraient les trouver eux-mêmes en arrivant.

## **AU MOMENT DU DÉPART, N'AVEZ-VOUS RIEN OUBLIÉ ?**

- ♦ Fermeture de toutes les ouvertures extérieures (portes, fenêtres, velux) ;
- ♦ Remise en ordre de la maison (ameublement, literie, ustensiles divers) ;
- ♦ Libération du frigidaire de toute denrée alimentaire : l'arrêter et l'ouvrir ;
- ♦ Évacuation des sacs poubelles dans les containers placés dans le garage ;
- ♦ Mise en sac (disponible à la porterie) et transport à la porterie du linge utilisé (draps, serviettes...) ;
- ♦ Remise de la clef à la porterie ;
- ♦ S'entendre enfin avec le Père hôtelier pour la participation aux frais d'hébergement.

**ABBAYE SAINT-PAUL ~ 50 RUE DE L'ECOLE ~ 62219 WISQUES**

03 21 12 28 55 : Père hôtelier

e-mail : [hotellerie@abbaye-saint-paul-wisques.com](mailto:hotellerie@abbaye-saint-paul-wisques.com)

03 21 12 28 50 : Abbaye